

DATE : 27/11/2024

REFERENCE : DGS-URGENT N°2024_21

TITRE : REDYNAMISATION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIERE ET LE COVID-19 ET MODALITES DES COMMANDES DE VACCINS EN FIN D'ANNEE

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Audioprothésiste

Podo-Orthésiste

Ergothérapeute

Autre professionnel de santé

Sage-femme

Manipulateur ERM

Orthopédiste-Orthésiste

Diététicien

Médecin-autre spécialiste

Pédicure-Podologue

Pharmacien

Infirmier

Opticien-Lunetier

Psychomotricien

Masseur Kinésithérapeute

Orthoptiste

Orthoprothésiste

Médecin généraliste

Orthophoniste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial

Mesdames, Messieurs,

Selon le dernier bulletin national de Santé publique France du 27 novembre 2024, l'ensemble des indicateurs de surveillance de la grippe était en augmentation en ville et à l'hôpital dans la plupart des classes d'âge au cours de la semaine du 18 novembre avec trois régions hexagonales (Ile-de-France, Normandie et Hauts-de-France) en pré-épidémie. Les indicateurs relatifs au Covid-19 sont quant à eux à la baisse depuis plusieurs semaines. **Compte-tenu de la période hivernale, la dynamique épidémique des virus respiratoires est susceptible de s'accélérer rapidement dans les prochaines semaines et nécessite de s'y préparer.**

La campagne de vaccination conjointe contre la grippe et le Covid-19 a débuté le 15 octobre 2024 pour les personnes les plus à risque, les professionnels de santé et d'autres populations en contact avec des personnes vulnérables (cf. rappel des cibles en annexe). Cette campagne a pour objectif de **protéger les personnes les plus fragiles et à risque de développer des formes graves d'infections respiratoires aiguës**. Toute personne souhaitant se faire vacciner, même si elle ne fait pas partie de la cible, peut recevoir une injection contre le Covid-19.

A moins d'un mois des fêtes de fin d'année, et pour protéger les plus fragiles pendant cette période, nous appelons donc à la mobilisation de tous les professionnels de santé pour rappeler l'importance de la vaccination.

Réaffirmer l'intérêt de la double vaccination pour les plus fragiles

L'engagement de tous les acteurs du système de santé est nécessaire pour protéger les personnes à risque et des actions complémentaires de sensibilisation doivent être engagées pour redynamiser la vaccination grippe et Covid-19 auprès du grand public.

Les professionnels de santé jouent un rôle essentiel pour informer les patients, proposer ces vaccinations et rappeler les gestes barrières permettant de se protéger des virus respiratoires. Aussi, **nous vous invitons à rappeler à vos patients les messages clés**, notamment :

Dans le cadre d'une alerte ou d'une crise sanitaire, la Direction Générale de Santé (DGS), par l'intermédiaire du Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUSS), diffuse pour information des messages de sécurité sanitaire (avis, recommandations et conduites à tenir), via l'envoi de DGS-Urgent, à l'ensemble des professionnels de santé inscrits au conseil de l'ordre compétent, en conformité avec l'article L. 4001-2 de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

- **L'intérêt de la vaccination pour se protéger contre la grippe et le covid-19, particulièrement des formes graves**, sa prise en charge par l'Assurance maladie pour les personnes à risque et l'existence d'un parcours simple pour accéder à cette vaccination. A noter que la vaccination contre le Covid-19 est gratuite pour tous ;
- **L'importance de respecter les gestes barrière pour limiter la transmission des virus** (port du masque en cas de symptômes et dans les lieux très fréquentés avec une forte promiscuité et dans les lieux de soins, pour les personnes à risque ou en présence de ces personnes ; aération régulière ; lavage des mains).

Par ailleurs, des campagnes de sensibilisation du ministère et de ses partenaires continuent de se déployer, avec la diffusion de messages dans les médias, sur les réseaux sociaux et par l'envoi de courriers personnalisés aux personnes ciblées. La campagne de sensibilisation de l'Assurance Maladie « *Ne choisissez pas, faites-vous vacciner contre la grippe ET contre le Covid-19* » sera rediffusée largement en décembre.

Vous trouverez [ici](#) un document sur la campagne de vaccination à afficher dans votre cabinet.

Modalités de commandes de vaccins pendant la période des fêtes de fin d'année

Les informations sur l'utilisation des vaccins et les modalités de commande sont précisées dans le [DGS-urgent n°2024_17](#) du 17 septembre 2024.

Le calendrier de commande pour les vaccins contre le Covid-19 est adapté en fin d'année pour tenir compte des fériés et contraintes logistiques associées :

- Le portail de commande sera **ouvert les 9 et 10 décembre sur un cycle habituel** d'une commande hebdomadaire qui sera livrée en 10 jours soit une livraison les 19/20 décembre 2024 ;
- Par la suite, le portail de commande sera **ouvert du vendredi 13 au mardi 17 décembre permettant aux pharmaciens d'officine qui le souhaitent de commander à hauteur d'un stock de 3 semaines** ; les livraisons dans les officines auront lieu du vendredi 27 au lundi 30 décembre ;
- Le portail de commande sera **fermé les 23/24 et 30/31 décembre** ;
- Enfin, le portail de commande **ouvrira les 6 et 7 janvier 2025 sur un cycle habituel**, avec une reprise des livraisons prévue les 16/17 janvier 2025.

Rappel des produits ouverts à la commande

Vaccins ouverts à la commande	Libellé du vaccin sur l'outil de commande	Nombre de doses par flacon	Libellés des dispositifs médicaux associés	Quota en nombre de flacon de vaccin par effecteur	Effecteurs autorisés
Comirnaty® JN1 (30 microgrammes)/dose dispersion injectable 12 ans +	COMIRNATY JN.1 PFZ 30MCG ADULT 6D	6 doses	KIT ADMIN ADULTE	30 flacons	Médecins, Pharmaciens, Infirmiers, Sages-femmes, Chirurgiens-dentistes
Comirnaty® JN1 (10 microgrammes)/dose dispersion injectable 5-11 ans	COMIRNATY JN.1 PFZ 10MCG 5A-11A 6D	6 doses	KIT ADMIN ENFANT	3 flacons	Médecins, Pharmaciens Infirmiers, Sages-femmes
Comirnaty® JN1 (3 microgrammes)/dose dispersion à diluer pour dispersion injectable 6 mois - 4 ans**	COMIRNATY JN.1 PFZ 3MCG 6M-4A 3D	3 doses	KIT ADMIN ENFANT	2 flacons	Médecins, Infirmiers, Sages-femmes
			SERINGUE RECONSTIT		
			AIGUILLE RECONSTIT		

Il n'est plus proposé de NaCl pour les vaccins 6 mois – 4 ans. Ce composant est toujours nécessaire pour la reconstitution du vaccin, **les effecteurs devront s'assurer de disposer de NaCl avant injection.

Dans le cadre d'une alerte ou d'une crise sanitaire, la Direction Générale de Santé (DGS), par l'intermédiaire du Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUSS), diffuse pour information des messages de sécurité sanitaire (avis, recommandations et conduites à tenir), via l'envoi de DGS-Urgent, à l'ensemble des professionnels de santé inscrits au conseil de l'ordre compétent, en conformité avec l'article L. 4001-2 de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

Pour rappel, vous pouvez retrouver la liste des produits ouverts à la commande, ainsi que les quotas associés à ces derniers via l'onglet « produits ouverts à la commande » sur [le site institutionnel de Santé publique France](#).

Nous vous invitons à réaliser les commandes de vaccins nécessaires pour renforcer la vaccination, y compris la vaccination pédiatrique qui doit également être facilitée, également en officine, et à tenir compte du calendrier de commandes et de livraison pour la fin d'année.

Nous vous remercions de votre mobilisation.

Dr Grégory EMERY
Directeur général de la Santé

Signé

Pour plus d'information :

Retrouvez toutes les informations sur les lieux de vaccination sur www.sante.fr.

- [La rubrique Pour un hiver sans virus](#) sur le site du ministère
- [Le dossier pédagogique de santé.fr virus de l'hiver](#)
- [Lien vers la campagne de la Cnam](#)
- [Lien vers vaccination-info-service \(page grippe\)](#)

Dans le cadre d'une alerte ou d'une crise sanitaire, la Direction Générale de Santé (DGS), par l'intermédiaire du Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUSS), diffuse pour information des messages de sécurité sanitaire (avis, recommandations et conduites à tenir), via l'envoi de DGS-Urgent, à l'ensemble des professionnels de santé inscrits au conseil de l'ordre compétent, en conformité avec l'article L. 4001-2 de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.

ANNEXE

Quelles sont les populations cibles concernées ?

Contre la grippe

- Toutes les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes, âgées 6 mois ou plus, atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de forme grave de la maladie (maladies chroniques cardiaques, vasculaires, hépatiques, rénales, pulmonaires, diabète, obésité, cancers, personnes ayant subi une greffe d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques,) ;
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les femmes enceintes ;
- Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- Les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes ;
- Les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial ;
- Les professionnels exposés aux virus influenza porcins et aviaires pour prévenir le risque de réassortiment grippe saisonnière/zoontique.

Pour la saison 2024-2025, les vaccins disponibles sont les vaccins Vaxigrip Tetra® (Laboratoire Sanofi-Pasteur), Influvac Tetra® (Laboratoire Viatriis) et Fluarix Tetra® (Laboratoire GSK).

Contre le COVID-19

- Toutes les personnes éligibles à la vaccination contre la grippe, auxquelles s'ajoutent les personnes atteintes de trisomie 21, ou de troubles psychiatriques ou de démence ;
- Ces populations sont éligibles à partir de 6 mois après leur dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19. Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes immunodéprimées et les personnes âgées de 80 ans ou plus, en raison de leur déficit immunitaire, responsable d'un taux plus faible et d'un déclin plus rapide des anticorps neutralisants ;
- Néanmoins toute personne souhaitant se faire vacciner, même si elle ne fait pas partie de la cible, peut recevoir une injection contre le Covid-19.

Pour la saison 2024-2025, le vaccin disponible est le vaccin à ARN messenger Comirnaty® (Laboratoire Pfizer-BioNTech).

Pour les personnes vulnérables, les deux vaccinations sont essentielles pour éviter des formes sévères de la grippe ou de la Covid-19. Les personnes éligibles peuvent recevoir les deux vaccinations, soit de manière concomitante sur deux sites corporels d'injection différents, soit de manière séquentielle. Il n'y a pas de délai minimum à respecter entre les deux vaccinations si celles-ci ne peuvent pas être réalisées concomitairement.

Pour rappel, afin d'assurer un bon suivi de la campagne, il est essentiel que les codes de vaccination contre la Covid-19 soient renseignés le jour de la vaccination.

Dans le cadre d'une alerte ou d'une crise sanitaire, la Direction Générale de Santé (DGS), par l'intermédiaire du Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales (CORRUSS), diffuse pour information des messages de sécurité sanitaire (avis, recommandations et conduites à tenir), via l'envoi de DGS-Urgent, à l'ensemble des professionnels de santé inscrits au conseil de l'ordre compétent, en conformité avec l'article L. 4001-2 de la LOI n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé.